

Gaz de schiste : l'industrie rapplique et le gouvernement se frotte les mains en coulisse

Marc Brullemans

Tandis que le rapport du BAPE sur les enjeux du gaz de schiste s'estompe dans les mémoires, que la plupart des gens persistent à croire en l'existence d'un moratoire, et que les activités estivales cherchent leur place dans le brouhaha des élections fédérales, l'Association pétrolière et gazière du Québec sort de sa réserve : « *Nous suggérons au gouvernement de faire tout en son pouvoir afin (...) de doter la province d'une industrie solide qui puisse, enfin, produire une partie de l'énergie précieuse [lire fossile ici] dont tous les Québécois ont besoin.* » [1].

Dans ce même communiqué, il est dit que « *l'APGQ considère que l'usage industriel de gaz naturel produit au Québec permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de baisser les coûts de production des entreprises (...)* ». Il est utile de mentionner que la consommation annuelle de gaz naturel au Québec est en hausse et qu'elle a atteint de nouveau la barre du 6 milliards de mètres cubes en 2014 [2]. Une étude récente prévoit qu'en 2030, elle sera de 8 milliards de m³ et qu'elle pourrait atteindre 10 milliards dans un scénario de forte demande [3]. Cette hausse serait principalement due au secteur industriel et considérant les projets IFFCO et Stolt à Bécancour, Énergie-Saguenay à Grande-Anse, on ne peut véritablement s'en étonner.

Reste maintenant à voir comment un tel accroissement de la consommation de gaz pourrait se traduire par une réduction des GES. En termes énergétiques, la consommation industrielle de mazout au Québec équivaut à environ 2,5 milliards de m³ de gaz naturel. En supposant une conversion complète du mazout, et en prenant les valeurs d'émissions d'Environnement Canada, on pourrait imaginer une réduction de 2 mégatonnes au bilan des émissions annuelles des GES au Québec, soit 2,4 % selon le dernier bilan. Mais il s'agit d'une valeur maximale, qu'il faudrait réduire d'un facteur 2, voire plus, car le gaz naturel, principalement gaz de schiste, n'est pas aussi propre qu'on le prétend, et si l'on prend compte de la hausse des émissions due aux nouvelles infrastructures utilisant le gaz naturel, on se rend vite compte que les nouvelles émissions excéderont les possibles réductions.

Comme l'indique un nombre de plus en plus imposant d'études [4], l'utilisation à grande échelle du gaz naturel ne contribue pas significativement à la lutte aux changements climatiques. Sans un contrôle strict (taxes, réglementations, etc.), la transition énergétique via le gaz naturel équivaut à un scénario du « business as usual » et donc, par exemple, à une augmentation de la température au Québec au cours des 70 prochaines années entre 5 et 10 degrés, selon la région où l'on se trouve

[5]. Prenant la période 1997-2013, une autre étude [6] montre que l'utilisation du gaz naturel a joué un rôle très mineur dans la diminution des émissions de GES aux États-Unis, la récession économique et la délocalisation expliquant très majoritairement ce résultat. Fausse solution, donc.

En dépit de cela, l'APGQ ose avancer qu'« *il est grandement temps d'évaluer sérieusement toutes les options afin de favoriser la production locale de cet hydrocarbure propre, efficace et essentiel au développement économique du Québec* » comme si un hydrocarbure fossile pouvait être propre et posséder un caractère essentiel lorsque extrait. Mais outre ce hiatus, cette phrase montre avec clarté que les compagnies gazières au Québec n'attendent qu'un petit signal, un petit « plus » d'acceptation sociale pour ramener ici leurs foreuses. Le potentiel dans la vallée du Saint-Laurent est là et « *les compagnies explorant la région pourraient techniquement reprendre leurs activités; cependant, pour limiter les risques d'image, aucune n'a repris pour l'instant* », peut-on lire dans l'étude de KPMG et Secor [3]. Cela va dans le sens des actuels travaux à Anticosti, à Gaspé et dans l'arrière-pays de la péninsule gaspésienne : des champs de pratique en zone moins peuplée...

De honni, proscrit et symbole de tout ce qu'il ne faut pas faire durant la période 2011-2012, le gaz de schiste est en voie de devenir, selon l'actuel gouvernement, le passage obligé et intouchable. D'ailleurs, le budget de 2014-2015 consacre l'envol du gaz naturel liquéfié (principalement de schiste) au Québec [7]. Ajoutons à cela que les projets de transport de pétrole de l'ouest vers l'est font, à la fois, office de diversion et de repoussoir, rendant pittoresque le projet « Gaz Naturel Made in Quebec ». Le gouvernement du Québec est prêt, avec ses règles directrices pour l'industrie pétrolière et gazière et son règlement de « protection » de l'eau potable. Nous?...
Le sommes-nous?

Je me souviens, disaient certains...

Marc Brullemans, biophysicien
Trois-Rivières, le 11 août 2015

Mots-clés : Gaz naturel – Gaz de schiste – Émissions de GES – Consommation –
Exploitation – Québec – APGQ – Gouvernance

Références

- [1] 6 août 2015. *L'Association pétrolière et gazière du Québec salue l'avancée de projets gaziers made in Québec*. <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/lassociation-petroliere-et-gaziere-du-quebec-salue-lavancee-de-projets-gaziers-made-in-quebec-520929501.html>
- [2] CANSIM (2015). Tableau 129-0002. *Arrivages et utilisation du gaz naturel*. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?lang=fra&id=1290002>
- [3] KPMG-Secor (2015). *Estimation des besoins pour la période 2015-2030 en gaz naturel au Québec et offre potentielle du territoire*. http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/277/DocPrj/R-3900-2014-C-GM-GI-0003-Preuve-Memoire-2014_09_03.pdf
- [4] Davis et Shearer (2014). *Climate change: A crack in the natural-gas bridge*. <http://www.nature.com/nature/journal/v514/n7523/full/nature13927.html>
- Arent et coll. (2015). *A review of water and greenhouse gas impacts of unconventional natural gas development in the United States*. <https://lawweb.colorado.edu/profiles/pubpdfs/boyd/MRS-Review.pdf>
- Lazarus et coll. (2015). *Natural gas guardrails for a potential climate bridge*. <http://bit.ly/1h09wR0>
- McJeon et coll. (2015). *Limited impact on decadal-scale climate change from increased use of natural gas*. <http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/fr/accueil/images/pdf/texteschoisis/McJeon.pdf>
- [5] Ouranos (2015). *Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec 2014*, Partie 1, page 10. http://www.ouranos.ca/fr/synthese2014/doc/Partie_1.pdf
- [6] Feng et coll. (2015). *Drivers of the US CO₂ emissions 1997–2013*. <http://www.nature.com/ncomms/2015/150721/ncomms8714/full/ncomms8714.html>
- [7] Gouvernement du Québec (2015). *Plan budgétaire du Québec 2014-2015*, section 4.2.5. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015a/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>